



PROCÈS VERBAL BUREAU DU 28 FÉVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 février à 18 heures, le Bureau Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 22 février 2023 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Jacqueline DUBOISSET ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Jocelyne LELONG ; Sabine MICHEL ; Laurence ORIOL ; Jacques THOMAS ;

Absents ayant donné procuration : François BRUNET a donné procuration à Laurent DUMAS ; Anthony PALERMO a donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ;

Excusés : ; Guy CHARTOIRE ; Jérôme GAUMET ; Margaux PIQUELLE ; Christophe SARRE ;

En Exercice : 18-

Présents : 12-

Votants : 14-

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Aucun commentaire n'est apporté.

Adopté à l'unanimité

2. Questions diverses

Mme Lelong indique avoir été contactée par des sinistrés de grêle sur la commune de Châteauneuf les bains qui souhaitent bénéficier des permanences assurées par M. Coutarel. Mme Lelong rappelle que cette commune faisait partie de l'ancien canton.

Le Président indique qu'uniquement certaines communes sont mentionnées dans la convention avec le cabinet juridique. Il précise que si le nombre de sinistrés souhaitant avoir RDV est raisonnable, ils peuvent être orientés sur les permanences.

M. Cazeau propose d'élargir la convention, en partenariat avec la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge.

Le Président indique qu'il en parlera avec M. Guillot, Président de Combrailles Sioule et Morge.

Le Président liste les points qui seront inscrits à l'ordre du jour du prochain Conseil Communautaire.

Le Président rappelle qu'un séminaire dans le cadre de la préparation budgétaire 2023 aura lieu vendredi 3 mars à Lapeyrouse.

Le Président indique que la situation au sein des EHPAD se complique, notamment à cause d'un manque de personnel. Il précise avoir rencontré les services de l'association Sainte Marie afin d'étudier un potentiel mandat de gestion.

Mme Lelong souhaite savoir si toutes les subventions en attente ont été perçues.

M. Frère indique que les subventions du Conseil Départemental ont été versées mais qu'il attend encore celle de l'ARS et de l'OPHIS.

Mme Lelong précise qu'il ne faut pas oublier de demander des CNR.

Le Président indique qu'un courrier sera envoyé prochainement en ce sens.

Mme Lelong se réjouit malgré tout de savoir que les EHPAD sont complets.

Mme Oriol rappelle qu'il faut demander rapidement la réévaluation de la coupe PATHOS.

Le Président indique que la saison culturelle a démarré.

M. Durin précise que les spectacles proposés sont de qualité et rappelle l'importance de promouvoir la saison.

Le Président indique qu'une réunion avec les référents solidaires a eu lieu vendredi dernier afin de préparer les collectes pour l'année en cours.

Mme Duboisset indique que la réunion a été appréciée et qu'il serait intéressant que les assistantes sociales soient conviées à la prochaine.

Le Président laisse la parole à M. Arnaud qui indique, suite à des remontées qui lui ont été faites, qu'il faudrait nettoyer l'arboretum.

Le Président indique qu'il sera rapidement entretenu ainsi que les zones d'activités.